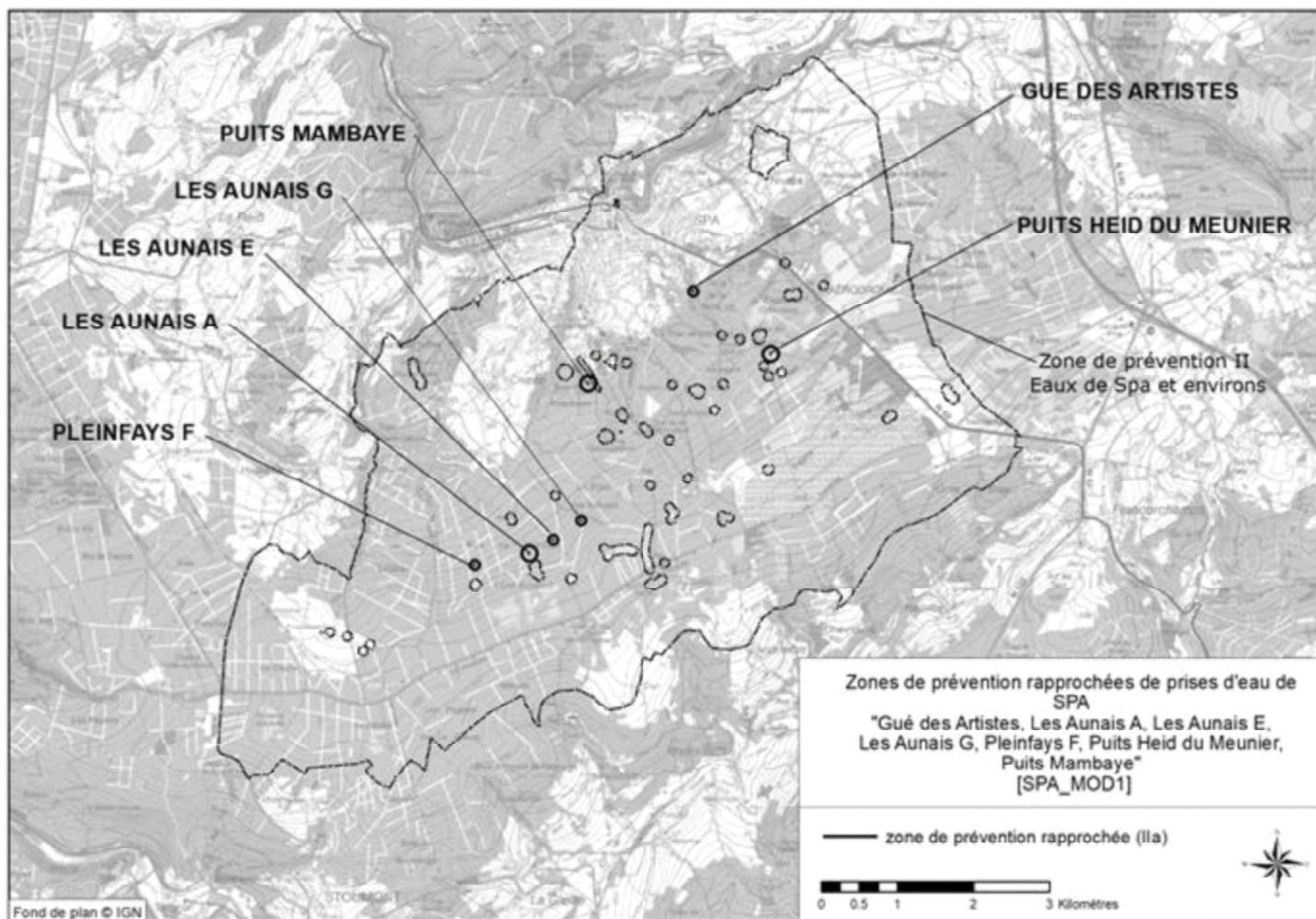


ANNEXE I : Tracé des zones de prévention rapprochée des ouvrages de prise d'eau concernés.

NB : Les plans de détail sont consultables à l'Administration.



Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 4 octobre 2022 relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochées des ouvrages de prise d'eau dénommés « Puits Mambaye », « Les Aunais A, E et G », « Pleinfays F », « Puits Heid du Meunier » et « Gué des Artistes » sis sur le territoire de la commune de SPA